

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 42436

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 26743 de M. Jumel

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et dangereux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet projet de loi n'est pas seulement inéquitable. Il est également dangereux en ce qu'il risque de laisser travailler les Françaises et Français jusqu'à leur épuisement mental et physique.